

Christian Leroy conserve sa place à la tête de la CCPL

Pays de Lumbres Seul candidat à sa succession, Christian Leroy a été réélu président de la communauté de communes du Pays de Lumbres, vendredi 10 avril à Seninghem, avec 40 voix.

Joséphine Debaecker et Emma Bourgeois

Journalistes
redaction@lindependant.net

Après les élections municipales, l'heure était au tour de celle des intercommunalités et agglomération. Vendredi 10 avril, à la salle Albert Sauvage de Seninghem, ce sont les 50 élus de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL) qui étaient réunis pour procéder à l'élection de leur président. Si un temps des bruits couraient quant au départ de Christian Leroy, le maire d'Escœuilles était finalement candidat à sa succession. Il s'est ainsi présenté sans opposition face à lui. Avant le vote, il a tenu à expliquer sa démarche aux élus : « Je souhaite me présenter pour m'inscrire dans la continuité de ce qui a été

fait lors des mandats précédents. » Il a également insisté sur l'importance du travail collectif : « Nous avons la chance d'avoir une collectivité à taille humaine, où l'on peut travailler ensemble et avoir des contacts faciles. » S'il n'a pas détaillé de feuille de route précise, il a souligné que « le programme reste à définir entre nous », appelant à une construction commune avec les élus. Il a toutefois mis en avant un axe fort : « L'enjeu économique est essentiel », rappelant au passage le travail mené en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO).

Troisième mandat à la CCPL

À l'issue du scrutin, Christian Leroy a été réélu avec 40 voix, tandis que six bulletins blancs et quatre nuls ont aussi été recensés. Après l'annonce des résultats, il est resté dans la continuité de son inter-



Christian Leroy a été largement réélu.

vention, sobre, se contentant d'un « merci pour votre confiance » adressé à l'assemblée. Ce qui se présente comme un troisième mandat pour Christian Leroy, élu à la tête de la Communauté de communes depuis 2014. En parallèle, il a également été réélu dans sa

commune à Escœuilles en mars dernier et poursuit aussi son travail à la tête de l'agence d'attractivité économique Sofie, devenue début 2025 Welcomer, dont il a pris les fonctions en 2024. ●

QUE RETENIR DE CES ÉLECTIONS ?

● **Plus de femmes dans l'exécutif**
Pour ce nouveau mandat, quatre femmes ont été élues à une des douze vice-présidences de la CCPL : c'est une de plus que le mandat précédent. Joëlle Delrue, Isabelle Pourchel et Marie-Laurence Berquez ont de nouveau été élues. Isabelle Leroy est la nouvelle recrue de l'effectif. Plus de femmes dans le bureau, mais qui restent minoritaires face au huit autres vice-présidents.



● **Pas vraiment de surprises...**
Lors de ces élections, seuls deux candidats se sont présentés spontanément contre un candidat proposé par le président Christian Leroy. D'abord Olivier Obert, maire d'Esquerdes, face à Joëlle Delrue pour la 1^{ère} vice-présidence et Vincent Monbailly face à Marie-Laurence Berquez pour la 6^e vice-présidence.

Un exécutif aligné à la présidence... sans grande surprise, ponctué par l'arrivée de nouveaux élus

Après la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, jeudi 9 avril, c'était au tour de sa voisine, vendredi 10 avril d'élire son nouveau bureau. Déjà, par la reconduction de Christian Leroy à la tête de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL). Puis au tour des vice-présidents d'être élus, dans une ambiance plutôt bon enfant.

Douze vice-présidents

Comme le mandat précédent, le nombre de vice-présidents a été fixé à 12. À noter qu'au sein de l'exécutif sortant, trois maires ne se représentaient pas lors des dernières élections municipales et par conséquent ont dû quitter leur poste au sein du bureau de la CCPL, à l'image de Gérard Wyckaert (Wisques), Christian Tellier (Seninghem) et André Cordier (Quelmes). La première vice-présidence revient à Joëlle Delrue, maire de Lumbres, proposée par Christian Leroy. Elle était opposée à Olivier Obert, maire d'Esquerdes, qui s'est lui aussi déclaré candidat avant de recueillir 11 voix contre 35 pour la maire de Lumbres. La deuxième vice-présidence est attribuée à Didier Bée, maire de Zudausques, élu pour la première fois à ce poste. Il obtient 37 voix

sur 50. La troisième vice-présidence revient à Isabelle Pourchel, maire d'Affringues, largement élue avec 46 voix. La quatrième vice-présidence est occupée par Gérard Alexandre Franque, maire de Bonningues-lès-Ardres, élu dans ses fonctions avec 36 voix sur 50. La cinquième vice-présidence revient à Julien Delannoy, maire de Wavrans-sur-l'Aa, élu avec 38 voix sur 50. Il a exprimé sa gratitude après son élection.

Deux élus de Lumbres pour un poste de vice-présidence

La sixième vice-présidence a opposé deux élus de Lumbres : Marie-Laurence Berquez, dont la candidature a été proposée par Christian Leroy, et Vincent Monbailly, élu d'opposition dans la même commune. À l'issue du vote, Marie-Laurence Berquez a été élue avec 34 voix contre 9 pour Vincent Monbailly. La septième vice-présidence revient à Jacques Delattre, maire d'Elnes, élu avec 43 voix.

De nouvelles têtes dans l'exécutif

Pour ces premiers postes de vice-présidences, tous ont tous gagné une place dans l'organigramme mis à part Joëlle Delrue réélue à la première vice-présidence.



Douze vice-présidents ont été élus.

D'autres ont fait leur entrée pour la première fois dans ces fonctions. À l'image de la huitième vice-présidence qui revient à Isabelle Leroy, maire de Nielles-lès-Bléquin, élue avec 45 voix. Elle fait son entrée dans l'exécutif. La neuvième vice-présidence revient à Dominique Sénécat, maire de Bouvelinghem, qui fait également son entrée dans l'exécutif. Il est élu avec 39 voix. La dixième vice-présidence revient à Mathieu Pruvost, maire d'Acquin-Westbécourt, élu avec 39 voix. Il fait lui aussi son en-

trée dans le bureau de la CCPL. La onzième vice-présidence revient à Jean-François Denecque, maire de Bayenghem-lès-Seninghem, élu avec 42 voix. Enfin, la douzième vice-présidence revient à Alexandre Dommanget, maire de Clerques, élu avec 36 voix. Il fait son entrée dans l'exécutif. Les délégations de chacun seront déterminées et votées lors du prochain conseil communautaire qui aura lieu le 27 avril prochain. ●

Joséphine Debaecker et Emma Bourgeois



Le territoire bien représenté ?

La CCPL compte 36 communes parmi lesquelles 50 élus siègent à la communauté de communes. Dans l'exécutif 13 d'entre-elles sont donc représentées. Si les communes du centre de la CCPL y figurent pratiquement toutes (Lumbres, Elnes, Acquin-Westbécourt, Bouvelinghem, Seninghem, Bayenghem-lès-Seninghem, Affringues, Nielles-lès-Bléquin, Wavrans-sur-l'Aa), le nord-ouest et nord-est également (Escœuilles, Clerques et Zudausques). En revanche au sud-ouest et sud-est, un peu moins.



VIDÉO
Scannez ce QR Code, pour découvrir quelques images de ces élections qui se sont déroulées à Seninghem.